Volume 28 - Nº 1 — Mars 2014

FORÊTS NOUVELLES

Bulletin d'information des producteurs de bois de la Mauricie

Dans cette édition

Page 1
- Assemblées générales annuelles du syndicat
- Assemblée générale annuelle du plan conjoint

Page 2
- Contigents 2014 - 2015
- Assemblée générale annuelle des membres
- Mise en candidature aux postes d'administrateurs

Page 3
- Assemblées générales annuelles du Syndicat
- Modification de la réglementation afin de diminuer les contributions des producteurs de bois de la région administrative de Lanaudière (excluant St-Didace)
- Contingent supplémentaire

Page 4
- Visa de mise en marché
- Livraison de sapin-épinette 47 pouces
- Pruche 47 pouces
- Pin blanc et pin rouge 47 pouces
- Feuillu dur et tremble
- Résineux 8 pieds (Arbec)
- Résineux 8 pieds (Belle-Ripe)

Page 5
- Nouveau Marché de Biomasse

Page 6
- If du Canada
- Période de dégel 2014
- Formation obligatoire pour l'utilisation d'une scie mécanique
- Festival de l'érable

Page 7
- L'agrile du frêne est arrivé
- Zones spécifiques réglementées

Page 8
- Propriétaires de terrains privée. Connaissez-vous la conservation volontaire ?

Page 9
- Accréditation des entrepreneurs forestiers pour la forêt privée Mauricienne

Page 10
- Les prix provisoires pour 2014

Page 11-20
- Info-sciage
- Formation à venir
- Formations complémentaires

Assemblées générales annuelles du Syndicat

C'est le 24 avril prochain qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle des producteurs de bois visés par le Plan conjoint et, par la suite, l'assemblée générale annuelle des membres. Ces réunions auront lieu au restaurant L'Escapade au 3383, rue Garnier à Shawinigan. Vous trouverez ci-joint les avis de convocation et les ordres du jour des réunions.

Assemblée générale annuelle du Plan conjoint

AVIS DE CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Par la présente, il nous fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie qui se tiendra :

Le 24 avril 2014
Inscription : 19 h
Début de la réunion : 19 h 30

Restaurant L'Escapade
3383, rue Garnier, Shawinigan

Vous trouverez, à la suite de cet avis de convocation, le projet d'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Léo-Paul Quintal
Président

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2013
6. Lecture et adoption du rapport d'activités 2013
7. Lecture et adoption du rapport financier 2013
8. Modification de la réglementation afin de diminuer les contributions des producteurs de bois de la région administrative de Lanaudière (excluant St-Didace)
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

ADRESSE DE RETOUR :
Syndicat des producteurs
de bois de la Mauricie
2410, rue de l'Industrie
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4R5

POSTES CANADA POST CANADA
Société Canadienne des postes/Canada Post Corporation
Postage paid Port payé
Publication Mail Poste-Publications
40051652

Contingents 2014 - 2015

Au cours du mois de février, les producteurs ayant reçu un paiement de bois de la part du Syndicat ,au cours des dernières années, ont reçu le formulaire de demande de contingents 2014-2015. Les producteurs désirant couper du bois, durant la période du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015, doivent compléter le formulaire et le retourner au Syndicat avant le 1er avril prochain accompagné des documents exigés, soit les comptes de taxes des propriétés que vous possédez et /ou droit de coupe accompagné du compte de taxes de la propriété.

Les producteurs qui n'ont pas encore reçu leur formulaire de contingents 2014-2015 et qui désirent produire du bois doivent communiquer avec madame Karine Dessureault, au poste 221, avant le 1er avril 2014 pour en obtenir un.

Assemblée générale annuelle des membres

AVIS DE CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Par la présente, il nous fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie qui se tiendra :

Le 24 avril 2014
Début de la réunion : après l'assemblée du Plan conjoint
Restaurant L'Escapade
3383, rue Garnier, Shawinigan

Les administrateurs sortants sont :

Administrateurs sortants	Numéro de poste	Secteur
Léo-Paul Quintal	5	Trois-Rivières, Shawinigan
Daniel Thibodeau	7	MRC de Maskinongé
Vacant (nouveau poste)	8	MRC D'Autray, MRC de Joliette, MRC de l'Assomption, MRC de Matawini, MRC de Montcalme et MRC les Moulins
Vacant (nouveau poste)	9	

Veuillez prendre note que seuls les membres en règle du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie ont le droit de vote lors de cette assemblée.

Vous trouverez, à la suite de cet avis de convocation, le projet d'ordre du jour. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Léo-Paul Quintal
Président

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue par le président et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2013
6. Message du président
7. Lecture et adoption du rapport des activités 2013
8. Lecture et adoption du rapport financier 2013
9. Élection de quatre administrateurs
10. Allocution des invités
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

Mise en candidature aux postes d'administrateurs

Cette année, lors de l'assemblée générale annuelle des Membres, quatre postes d'administrateurs seront en élection. Il s'agit de :

Administrateurs sortants	Numéro de poste	Secteur
Léo-Paul Quintal	5	Trois-Rivières, Shawinigan
Daniel Thibodeau	7	MRC de Maskinongé

Administrateurs sortants	Numéro de poste	Secteur
Vacant (nouveau poste)	8	MRC D'Autray, MRC de Joliette, MRC de l'Assomption, MRC de Matawini, MRC de Montcalme et MRC les Moulins
Vacant (nouveau poste)	9	

Lors de l'élection, seuls les producteurs membres du Syndicat ont le droit de proposer et de seconder la mise en candidature d'un producteur pour siéger au sein du conseil d'administration du Syndicat. De plus, seuls les membres ont le droit de voter lors de cette assemblée et seulement eux ont le droit d'occuper un poste d'administrateur.

En date du 15 mars 2014, date de fin de mise en candidature pour les élections du 24 avril 2014, six producteurs avaient déposé leur candidature. Il s'agit de monsieur Léo-Paul Quintal pour le poste no 5, monsieur Daniel Thibodeau pour le poste no 7 et messieurs André Saulnier, Benoit Michaud, Guillaume Goyette et Jean-Claude Richard pour les postes nos 8 et 9. Il n'y aura donc pas d'élection pour les postes 5 et 7. Toutefois, des élections auront lieu pour les postes numéros 8 et 9 lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat cette année.

Assemblées générales annuelles du Syndicat (procès-verbaux et états financiers)

Au cours des dernières années, les producteurs réunis lors des assemblées générales annuelles du Syndicat ont demandé que les procès-verbaux ainsi que les états financiers du Syndicat soient accessibles à tous les producteurs avant les assemblées. Comme par les années passées, **les procès-verbaux des AGA** de l'année 2013 ainsi que les **états financiers vérifiés 2013** du Syndicat devraient être disponibles sur **le site Internet** du Syndicat vers le milieu du mois d'avril 2014.

Les producteurs qui sont dans l'impossibilité de consulter les documents sur le site Internet et qui étaient présents lors des AGA en 2013 peuvent communiquer avec madame Karine Dessureault, au poste 221, pour en obtenir une copie.

Pour consulter les documents, vous devez aller à l'adresse www.spbois.qc.ca, aller sur l'onglet Le Syndicat et cliquer sur « Assemblées générales annuelles ».

Modification de la réglementation afin de diminuer les contributions des producteurs de bois de la région administrative de Lanaudière (excluant St-Didace)

Comme nous vous l'avions mentionné, lors des assemblées générales annuelles en 2013, les contributions pour la région de Lanaudière, lors de son annexion avec la région de la Mauricie, sont demeurées les mêmes que dans l'ancienne réglementation du SPFSOQ. Cette mesure était préventive afin de prévoir à des sommes qui aurait pu être dues et dont les producteurs de la Mauricie n'étaient pas responsables.

Comme l'annexion du territoire date du mois de décembre dernier, que la situation de la mise en marché sur le territoire de Lanaudière semble vouloir s'améliorer et que les contributions sur ce territoire sont très élevées présentement, le conseil d'administration propose aux membres de ramener les contributions pour l'ensemble des producteurs couverts par le Plan conjoint des producteurs de bois de la Mauricie au même niveau pour tous. C'est-à-dire que les contributions des producteurs de la région de Lanaudière (excluant St-Didace) diminueraient pour devenir au même niveau que les contributions des producteurs de la région de la Mauricie incluant St-Didace c'est-à-dire :

	Exclusivité de la vente	Aménagement	Roulement	Administration	Total
Bois destiné aux marchés de trituration					
Sapin-Épinette	0,75 $/m³a	0,26 $/m³a	0,04 $/m³a	0,45 $/m³a	1,50 $/m³a
Autres résineux	0,64 $/m³a	0,22 $/m³a	0,04 $/m³a	0,39 $/m³a	1,29 $/m³a
Feuillus	0,57 $/m³a	0,19 $/m³a	0,04 $/m³a	0,34 $/m³a	1,14 $/m³a
If du Canada	0,01 $/lb verte	0	0	0,01 $/lb verte	0,02 $/lb verte
Bois destiné aux marchés du sciage et du déroulage	0,45 $/m³a	0,15 $/m³a	0,04 $/m³a	0,28 $/m³a	0,92 $/m³a

Contingent supplémentaire

Les producteurs prévoyant produire, plus de bois que le contingent reçu, doivent appeler au Syndicat, dans les plus brefs délais, pour faire une demande de contingent supplémentaire. Il reste encore du contingent disponible pour plusieurs essences.

Visa de mise en marché

N'oubliez pas qu'avant de produire votre bois, vous devez obligatoirement communiquer avec le Syndicat afin de demander votre visa de mise en marché (autorisation de coupe et réservation de livraison).

Livraison de sapin-épinette 47 pouces

Les livraisons de sapin-épinette 47 pouces chez Kruger Wayagamack vont très bien. Les inventaires et les autorisations de coupe déjà donnés (visas) ne comblent pas pour combler les livraisons envisagées pour les prochains mois. Il reste donc encore des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et pour l'été. Les propriétaires intéressés à produire du bois doivent communiquer avec nous le plus rapidement possible.

Pruche 47 pouces

L'inventaire de pruche 47 po est normal depuis plusieurs semaines. Les visas de mise en marché émis comblent les livraisons envisagées pour les prochains mois. Il reste des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et pour l'été. Les propriétaires intéressés à produire cette essence doivent communiquer avec le Syndicat dès que possible.

Pin blanc et pin rouge 47 pouces

Depuis le mois d'octobre 2013, le Syndicat a la possibilité de faire la livraison de pin blanc et de pin rouge en longueur de 47 pouces chez Kruger Wayagamack. **Le diamètre minimum est de 3 pouces et le diamètre maximum de 19 pouces.** Une attention particulière doit être apportée au façonnage afin de s'assurer que les nœuds soient bien coupés au ras du tronc. Les inventaires de pin rouge sont suffisamment élevés pour satisfaire les demandes de l'usine pour le printemps mais il reste encore de la disponibilité pour l'été. Pour ce qui est du pin blanc, les inventaires sont faibles et il reste encore plusieurs visas de mise en marché disponibles pour le printemps et l'été. Les producteurs désirant produire du pin blanc ou du pin rouge pour ce marché doivent communiquer avec le Syndicat obligatoirement. Les essences doivent être séparées.

Feuillu dur et tremble

Les livraisons chez Arbec et Silicium Québec vont très bien depuis le début de l'année. Le lock-out à l'usine Silicium Québec s'est terminé au cours du mois de janvier. Pour les livraisons de feuillus durs à l'usine Domtar de Windsor, celles-ci se déroulent très bien également. Au moment d'écrire ces lignes, les inventaires sont livrés au fur et à mesure. Il reste toujours des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et pour l'été.

Résineux 8 pieds (Arbec)

Concernant le résineux livré chez Arbec, les inventaires ne suffisent pas à combler les cédules de livraisons, ce qui nous permet de livrer nos inventaires au fur et à mesure. Il reste toujours des visas de mise en marché disponibles pour le printemps et l'été. Les producteurs intéressés à produire cette essence doivent communiquer avec le Syndicat le plus rapidement possible.

Résineux 8 pieds (Belle-Ripe)

La compagnie Belle-Ripe de Princeville a recommencé les achats de bois de qualité trituration depuis le 20 janvier 2014. Le pin blanc est payé au prix de 36,21 $/tmv livré à l'usine. Pour ce qui est du pin rouge, du pin gris, du pin sylvestre, du sapin et de l'épinette, le prix est de 28,21 $/tmv livré à l'usine. Les producteurs intéressés à produire du bois doivent communiquer avec le Syndicat.

NOUVEAU : marché de biomasse

Le Syndicat a conclu une entente pour la mise en marché de biomasse. Ce marché utilise du bois rond de 2" et plus de toutes essences. La longueur du bois doit être de 8' et plus. Le prix livré dans une cours à Yamachiche est de 33,21 $/tmv. Les essences peuvent être mélangées. Le bois peut être sec mais doit être sain. Les producteurs intéressés doivent communiquer avec nous avant de commencer à produire.

UNE RÉVISION DU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES EN TROIS TEMPS !

L'amélioration du Programme de remboursement des taxes foncières est ardue, car elle nécessite une décision du Conseil des ministres pour modifier la liste et la valeur des travaux d'aménagement forestier admissibles, une décision de l'Assemblée nationale pour simplifier le critère de déclenchement du programme et le travail de Revenu Québec pour ajuster les formulaires d'impôt permettant de réclamer ce remboursement.

Le Conseil des ministres a déjà approuvé les modifications à la liste des travaux d'aménagement forestier admissibles et les montants pouvant être réclamés pour la réalisation de ces travaux. Cette liste peut être consultée sur le site foretprivee.ca. Ces changements seront donc applicables aux travaux qui seront réalisés à partir du 1er janvier 2014.

Par la suite, le gouvernement s'est engagé à modifier la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier afin de permettre aux producteurs forestiers de bénéficier d'un remboursement même si la valeur des travaux d'aménagement forestier est inférieure au montant des taxes foncières. Dans l'attente de l'adoption de ces modifications par l'Assemblée nationale, il est dorénavant possible d'accumuler ces crédits fiscaux sur cinq ans lorsque la valeur des travaux réalisés au cours d'une année est inférieure à la valeur des taxes foncières. La FPFQ poursuivra ses représentations pour que cette réforme soit effectuée au cours de la prochaine année.

-Forêts de chez nous PLUS, 1er janvier 2014, vol. 19, no. 1

DES NOUVEAUTÉS !

Outre l'indexation des montants accordés pour réaliser tous les travaux d'aménagement forestier reconnus, le Programme de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers permettra désormais :

- De distinguer le montant accordé pour le travail technique de l'ingénieur forestier, embauché par le producteur forestier, du montant associé à la réalisation des travaux en forêt;
- D'utiliser de façon complémentaire le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées pour financer soit la partie technique, soit la partie exécution des travaux d'aménagement qui ne serait pas soutenue par le Programme de remboursement de taxes foncières;
- De soutenir financièrement la participation à une initiative de certification forestière;
- De soutenir financièrement les travaux d'identification et de délimitation sur le terrain de milieux forestiers sensibles;
- De soutenir financièrement les travaux de réfection de ponceaux;
- De soutenir financièrement des travaux de conservation et d'aménagement d'habitats fauniques;
- De soutenir financièrement des travaux de fertilisation dans les peuplements d'essences à croissance rapide ou dans les érablières à vocation acérico-forestière, faisant l'objet d'une recommandation d'un ingénieur forestier.

Enfin, le gouvernement s'est engagé à actualiser annuellement les montants des dépenses d'aménagement forestier admissibles au programme.

Pour consulter le nouveau Règlement sur le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus, veuillez consulter le site foretprivee.ca.

-Forêts de chez nous PLUS, 1er janvier 2014, vol. 19, no. 1

If du Canada

Depuis l'année 2013, le Syndicat a conclu une entente avec la compagnie Biothec Foresterie inc. pour la vente d'if du Canada. Le prix pour le cueilleur est de 0,55$/lb (1,21$/kg). Une formation est obligatoire pour l'obtention d'un numéro de cueilleur et toute récolte doit être autorisée par lettre d'autorisation du ou des propriétaires. Les personnes intéressées à effectuer la récolte de l'if, sur les terres privées de la Mauricie, doivent communiquer avec Benoît Levesque au (819) 370-8368, poste 226.

Période de dégel 2014

Le ministère des transports du Québec (MTQ) a prévu la période de dégel à partir du 24 mars à 00 h 01, et ce, jusqu'au 23 mai à 23 h 59 pour la zone 1. Au niveau de la zone 2, la période de dégel débutera le 31 mars à 00 h 01 pour se terminer le 30 mai à 23 h 59. Durant cette période, la charge maximale des camions est diminuée selon l'équipement de chacun d'eux. Selon l'évolution des conditions météorologiques, la fin de la période de restriction des charges peut être devancée ou retardée. Il est donc important de noter que durant cette période, les transporteurs de bois doivent charger un volume moindre sur leur remorque afin de circuler en toute légalité sur les routes du Québec.

Durant cette période, au niveau des bois de trituration, les livraisons auront lieu au niveau de Kruger Wayagamack à Trois-Rivières et de Silicium Québec à Bécancour. Au niveau de la compagnie Arbec à Saint-Georges-de-Champlain, le poste de réception du bois sera ouvert mais les frais supplémentaires dus à la diminution de charge sont payés par les producteurs désirant livrer.

Formation obligatoire pour l'utilisation d'une scie mécanique

En juin dernier, le nouveau Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF) entrait en vigueur. Ce règlement touche un grand nombre de producteurs agricoles, dont les producteurs acéricoles ainsi que certains producteurs forestiers. L'article 27 du règlement, qui concerne la formation, stipule :

Tout travailleur qui effectue l'abattage manuel d'un arbre à l'aide d'une scie à chaîne doit :

1. **avoir reçu et réussi une formation théorique et pratique en matière de santé et sécurité du travail, selon le contenu du cours « Santé et sécurité en abattage manuel (234-361) » du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;**

2. **être titulaire d'une attestation délivrée par un organisme désigné par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à l'effet qu'il a reçu cette formation et qu'il a réussi l'examen requis.**

Ce règlement s'applique lorsque des travaux d'aménagement forestier sont effectués par des travailleurs couverts par la CSST. Les personnes intéressées par cette formation doivent consulter la section formation du présent journal pour plus d'information.

Festival de l'Érable

C'est les 2, 3 et 4 mai prochain qu'aura lieu la 56e édition du festival de l'érable à Plessisville. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de ce fameux produit au goût sucré. Vous pouvez consulter le site Internet du festival au www.festivaldelerable.com

L'agrile du frêne est arrivé !!!

Depuis quelques années cet insecte fait les nouvelles car il dévaste tous les frênes sur son passage. Insecte exotique originaire d'Asie, l'agrile du frêne a été observé pour la première fois en Amérique du Nord en 2002. Ce petit coléoptère s'attaque à toutes les essences de frênes et se propage rapidement dans le nord-est du continent. La larve se nourrit du cambium en y créant des galeries sinueuses qui vont éventuellement provoquer la mort de l'arbre. La mort des frênes atteints est quasi assurée, et ce, en quelques années seulement. Depuis son arrivée, l'agrile a décimé des dizaines de millions de frênes et causé des dommages atteignant des milliards de dollars en zones urbaines et forestières.

Crédit : USDA

Découvert à Carignan en 2008, l'insecte ravageur est sous haute surveillance, car son potentiel destructeur est immense étant donné l'abondance du frêne dans nos régions. Jusqu'à maintenant les dépistages de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont permis de réaliser que le ravageur est en progression au Québec. Il est aujourd'hui présent sur l'île de Montréal et de Laval et dans les régions de la Montérégie, du Haut-Saint-Laurent, des Laurentides, de la Haute-Yamaska, de Lanaudière et la liste continue de s'allonger.

Zones spécifiques réglementées

L'ACIA (Annexe II du Règlement sur la protection des végétaux) est responsable d'établir les zones réglementées limitant la circulation des bois de frêne. L'instauration de ces zones implique l'obligation d'obtenir un certificat de circulation de l'ACIA pour pouvoir déplacer certains types de matériaux en dehors des zones réglementées. Les produits ciblés sont : matériel de pépinière (frêne), billes de bois, le bois brut de sciage, les palettes et autres matériaux d'emballage en bois, les écorces, les copeaux de bois ou les copeaux d'écorce provenant de frênes (genre Fraxinus) et le bois de chauffage de toutes les essences.

L'expérience de nos voisins ontariens et américains montre clairement qu'il est plus économique de prévenir et de se préparer à l'arrivée du ravageur que d'en subir les ravages soudainement. Des stratégies pour ralentir l'insecte et étaler les coûts de gestion ainsi que des méthodes de contrôle (injection de biopesticide) pour sauvegarder un certain nombre de frênes ont d'ailleurs été développées. Ces méthodes sont cependant davantage associées au contexte urbain. Du côté forestier, diverses approches issues de recherches scientifiques permettraient d'augmenter la résilience des peuplements tout en assurant la régénération naturelle.

Dans la région de Lanaudière, la conférence régionale des élus a mené, au mois de février, une rencontre des divers intervenants pour établir des stratégies d'intervention pour ralentir la progression de l'insecte, car il ne peut être éradiqué. En Mauricie, les choses bougent aussi et une stratégie régionale est envisagée pour les prochains mois avec tous les intervenants.
Gardez l'œil ouvert et aidez-nous à détecter l'agrile du frêne! Votre participation est essentielle! Contactez l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au 1-866-463-6017.

ZONES RÉGLEMENTÉES DANS LANAUDIÈRE

Des mesures réglementaires fédérales **interdisent le déplacement** de matières précises, y compris les produits de frêne et le bois de chauffage de toutes les essences des **zones spécifiques.** Pour notre territoire, à partir du 1er avril, les MRC touché sont Montcalm, L'Assomption et Les Moulins. Toute personne qui ne respecte pas ces restrictions peut se voir imposer une amende ou faire l'objet de poursuites judiciaires. Communiquez avec l'ACIA pour plus d'informations. 1-866-463-6017.

http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frene/zones-reglementees/fra/1347625322705/1367860339942

Rédigé en collaboration avec le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE)

Propriétaires de terrains privés. Connaissez-vous la conservation volontaire ?

La conservation volontaire est la possibilité, pour un propriétaire de terrains privés, de prendre l'initiative de la conservation et de la mise en valeur des attraits naturels qui se retrouvent sur sa propriété. Si votre propriété renferme une forêt mature, un marais, un lac, une tourbière, des espèces fauniques et floristiques rares, ou toutes autres caractéristiques naturelles d'intérêt que vous souhaitez protéger, le guide « *La conservation volontaire : vous pouvez faire la différence* », disponible au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), présente les principales options de conservation légales pour les propriétaires de terrains privés. Ce guide est disponible sur le Web en version PDF et contient des informations sur les options de conservation volontaire.

Les principales options sont la réserve naturelle, la servitude de conservation, le don ou la vente de propriété ainsi que la désignation d'un habitat floristique. Certaines options donnent droit à des réductions d'impôts ou des exemptions de taxes municipales et scolaires. Dans certains cas, il est même possible d'accéder à une aide financière pour couvrir une partie des dépenses associées à la protection de la propriété. Pourquoi poser un geste de conservation volontaire? Pour préserver les services écologiques rendus par le milieu naturel, pour protéger la biodiversité du Québec, pour participer à l'amélioration du réseau d'aires protégées du Québec et pour vous assurer que votre œuvre de conservation se poursuive, entre autres.

Pour plus d'informations concernant la conservation volontaire, contactez le MDDEFP aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 1 800 561-1616
Courriel : info@mddefp.gouv.qc.ca

Informez-vous, vous pourriez faire la différence !

Rédigé par : Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)

ACCRÉDITATION DES ENTREPRENEURS FORESTIERS POUR LA FORÊT PRIVÉE MAURICIENNE

Entrepreneur forestier SPBM ACCRÉDITÉ

ENTREPRENEURS FORESTIERS ACCRÉDITÉS EN MAURICIE

RÉPERTOIRE 2014

Florexpert

Martin Laquerre
1210, Julien Jacob
Trois-Rivières (Qc)
Tél. : 819-372-1007

Travaux offerts
Préparation de terrain
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Débardage
Construction de chemin, Drainage
Reboisement
Équipement
Débardeur sur chenille
Débroussailleuse

Belforêt enr.

Marco Bacon
2111, rue de l'Anse
Ste-Thècle (Qc)
G0X 3G0
Tél. : (418)-289-3055

Travaux offerts
Préparation de terrain
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Débardage
Construction de chemin
Équipement
Débusqueuse
Abatteuse multifonctionnelle
Excavatrice et camion à benne
Porteur

Robert Descôteaux

1525, des Marguerites
Trois-Rivières (Qc)
G8W 2B5
Tél. : (819) 373-6085

Travaux offerts
Dégagement de plantation
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Équipement
Débusqueuse, débroussailleuse

Les services forestiers D.A.N. Thibodeau inc.

Daniel Thibodeau
3091, rue Ruisseau Plat
Ste-Ursule (Qc)
J0K 3M0
Tél. : 819-228-0415

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Équipement
VTT
Débardeur sur chenilles
Débusqueuse
Abatteuse multifonctionelle
Porteur
Débroussailleuse
Tracteur de ferme
Remorque avec hargeuse

Biothec Foresterie Inc.

Tony Roy
2416, Route 155 Sud
La Tuque, (Qc)
G0X 2Y0
Tél. : 819-523-2831

Travaux offerts
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Inventaire et récolte de produits forestiers non ligneux
Aménagement de frayères
Équipement
Débroussailleuse
Porteur

Jean St-Arnaud

900, chemin St-Joseph
Trois-Rives (Qc)
G0X 2E0
Tél. : 819-646-5657

Travaux offerts
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Équipement
Débroussailleuse

Luc Champagne ent. forestier

1810, Principale
St-Gérard-des-Laurentides (Qc)
G9R 1E9
Tél. : 819-539-7640

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Équipement
Débusqueuse
Porteur sur chenilles avec chargeuse
Porteur sur chenilles avec treuil
Déchiqueteuse

Julien Lampron

270, rue Laroche
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)
G0X 2N0
Tél. : (819) 221-5779

Travaux offerts
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Débardage
Construction de chemin
Équipement
Chevaux de trait avec équipements de débusquage et de débardage

Mario Lapolice

45, rue Robert
St-Boniface (Qc)
G0X 2L0
Tél. : (819) 535-9267

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Drainage
Équipement
Débusqueuse
Débroussailleuse
Excavatrice

Opérations forestières Champagne inc.

Léo Champagne
460, des Cèdres
St-Gérard-des-Laurentides (Qc)
G9R 1P7
Tél. : 819-539-5635

Travaux offerts
Préparation de terrain
Débroussaillage
Dégagement de plantation
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Drainage
Équipement
Porteur sur chenilles avec chargeuse
Débroussailleuse
Débusqueuse
Débardeur sur chenille

9174-3401 QC inc.

Louis Quintal
12780, boul. des Forges
Trois-Rivières (Qc)
G9A 5E1
Tél. : 819-376-0995

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Taille de formation et élagage
Équipement
Débroussailleuse
Tracteur avec chargeuse et treuil
Débusqueuse
Abatteuse multi fonctionnel

Les Forestiers D. Boudreault inc.

Dominique Boudreault
1391, des Acajous
La Tuque (Québec)
G9X 3Y3
Tél. : (819) 523-5458

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Équipement
VTT
Débusqueuse
Ébrancheuse
Débroussailleuse
Excavatrice

N.B. Le système de classification par étoile est en réforme présentement.

Le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
2410 rue de l'Industrie,
Trois Rivières (Québec) G8Z 4R5
Tél.: 819 370 8368
Télec.: 819 370 1273
Courriel: spb@spbm.qc.ca

Partenaires :

SPBM

Fonds d'information de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne

LES PRIX PROVISOIRES POUR 2014

Nouveaux prix depuis le 1er janvier 2014

Essence	Longueur	Diamètre sous l'écorce	Prix chemin: Secteur de la Mauricie (Incluant St-Didace)	Prix chemin: Secteur de Lanaudière
Sapin - Épinette	47 pouces	3 à 24 pouces	104.00 $ / corde	97.00 $ / corde
Pruche	47 pouces	3 à 14 pouces	76.00 $ / corde	67.00 $ / corde
Pin blanc	47 pouces	3 à 19 pouces	76.00 $ / corde	67.00 $ / corde
Pin rouge	47 pouces	3 à 19 pouces	76.00 $ / corde	67.00 $ / corde
Mélèze et pin (sauf pin blanc)	93 pouces	3 ½ po à 22 pouces	32.00 $ / T.M.V	29.00 $ / T.M.V
Feuillu dur (excluant bouleau blanc, bouleau gris et tilleul)	8 pieds et +	3 ½ po à 22 pouces	40.00 $ / T.M.V	-
Feuillu dur	8 pieds	3 ½ po à 24pouces	-	70.00 $ / T.M.A
Bouleau blanc, tilleul, peuplier	8 pieds et +	3 ½ po à 22 pouces	31.50 $ / T.M.V	-
Peuplier	93 pouces	3 ½ po à 22 pouces	37.50 $ / T.M.V	30.00 $ / T.M.V
Peuplier	longueur	3 ½ po à 22 pouces	31.50 $ / T.M.V	26.00 $ / T.M.V
Pin blanc	8 pieds	3 à 40 pouces moyenne de 5" minimum	**Prix usine** 36.21 $ / T.M.V	**Prix usine** 35.60 $ / T.M.V
Pin gris, pin rouge, pin sylvestre, sapin-épinette	8 pieds	3 à 40 pouces moyenne de 5" minimum	**Prix usine** 28.21 $ / T.M.V	**Prix usine** 27.60 $ / T.M.V
Biomasse Toutes essences	8 pieds et +	2" et +	**Prix usine** 33.21 $ / T.M.V	**Prix usine** 32.60 $ / T.M.V

N'oubliez pas qu'avant de produire du bois vous devez communiquer avec le Syndicat.

JOHN LEWIS INC. / LA TUQUE ($ CHEMIN)

Acheteur : Yves Richard Téléphone : 418 365-6188, poste 227

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (chemin)
Bouleau blanc	8'8"	5" à 14"	65 $/tmv

Coeur maximum 50 %, aucune fente ni carie. Nous sommes disponibles à vous aider pour le façonnage.

Dernière mise à jour reçue le 31 mars 2013

SCIERIE DION ET FILS INC. / ST-RAYMOND ($ USINE)

Acheteur : Éric Deslauriers Téléphone : 418 337-2265

	Sciage 8'4" à 16'6"			
	S1	S2	S3	S4
	14" et +(3fc)	12" et +(3fc)	10" et +(2fc)	8" et +(2fc)
Bouleau jaune	800 $/mpmp	625 $/mpmp	475 $/mpmp	350 $/mpmp
Bouleau blanc		550 $/mpmp	400 $/mpmp	300 $/mpmp
Érable à sucre	625 $/mpmp	475 $/mpmp	350 $/mpmp	200 $/mpmp
Érable rouge		250 $/mpmp	200 $/mpmp	175 $/mpmp
Frêne, Hêtre et Tilleul		225 $/mpmp	175 $/mpmp	150 $/mpmp

N.B. : Érable à sucre si plus de 33% de coeur, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de coeur, déclassé de 2 grades.

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

PANNEAUX MASKI INC. / LOUISEVILLE ($ USINE)
MESURE INTERNATIONALE

Acheteur : Normand Yelle Téléphone : 819 228-8461 #202

ESSENCE	Déroulage 8'4", 9'4" et 10'4"			Sciage 8'4",9'4",10'5",12'6"		
	Clair	Prime	Select	S1	S2	S3
	16" et + (4fc)	16" et + (3fc) 14" et + (4fc)	13 " et + (3fc) 12" et + (4fc)	12" et + (3fc) 11" et + (4fc)	10" et + (2fc)	9" et + (2fc) 10" et + (sain)
Bouleau jaune Bouleau blanc	800 $/mpmp	700 $/mpmp	625 $/mpmp	550 $/mpmp	450 $/mpmp	300 $/mpmp
Chêne rouge	750 $/mpmp	625 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	350 $/mpmp	200 $/mpmp
Érable à sucre	900 $/mpmp	750 $/mpmp	650 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	350 $/mpmp

Pour l'érable, 33 % de coeur maximum pour classe clair, prime et select. 40 % de coeur maximum pour le S1 et S2 et 50 % de coeur maximum pour le S3. Maximum de 32" de diamètre.

Dernière mise à jour reçue le 28 novembre 2013

VEXCO INC. / ST-FERDINAND ($ USINE)

Acheteur : Jocelyn Champagne FSC-SGS-COC-003821 Téléphone : 418 428-3704 #21

Mesure internationale

ESSENCE	Déroulage 8'6", 9'6" et 10'6"				Sciage 8'6", 9'6", 10'6" et 12'6"						
	D1	D2	D3	D4	Super prime	Prime	Select	S1	S2	S3	S4
	14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12" et + (4fc)	12" et + (3fc) 11" et + (4fc)	11" et + (3fc) 10" et + (4fc)	16" et + (3fc)	14" et + (3fc)	12" et + (3fc)	14" et +(2fc) 10" et + (3fc)	10" et +(2fc) 9" et + (3fc)	8" et +	12" et +
Bouleau jaune	1400 $/ mpmp	975 $/ mpmp	750 $/ mpmp	575 $/ mpmp	800 $/mpmp	700 $/mpmp	600 $/mpmp	525 $/mpmp	475 $/mpmp	325 $/mpmp	375 $/mpmp
Bouleau blanc					700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	425 $/mpmp	375 $/mpmp	275 $/mpmp	325 $/mpmp
Cerisier					800 $/mpmp	700 $/mpmp	650 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	275 $/mpmp	325 $/mpmp
Chêne rouge	1000 $/ mpmp	800 $/ mpmp			900 $/mpmp	800 $/mpmp	700 $/mpmp	600 $/mpmp	550 $/mpmp	400 $/mpmp	450 $/mpmp
Érable à sucre (1/2 cœur)	1100 $/ mpmp (1/3 cœur)	800 $/ mpmp (1/3 cœur)			1 000 $/ mpmp	900 $/mpmp	800 $/mpmp	600 $/mpmp	550 $/mpm	350 $/mpmp	425 $/mpmp
Érable rouge (1/2 cœur)					500 $/mpmp	450 $/mpmp	400 $/mpmp	375 $/mpmp	325 $/mpmp	250 $/mpmp	300 $/mpmp
Frêne					750 $/mpmp	650 $/mpmp	550 $/mpmp	525 $/mpmp	475 $/mpmp	350 $/mpmp	400 $/mpmp
Hêtre, Orme et Tilleul									300 $/mpmp	225 $/mpmp	250 $/mpmp
Noyer					400 $/mpmp	375 $/mpmp	350 $/mpmp	325 $/mpmp	300 $/mpmp	250 $/mpmp	275 $/mpmp

Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références". Longueurs 8'6", 9'6", 10'6" et 12'6"
Érables non entaillés seulement. Si plus de 1/2 coeur baisse d'un grade.
15 % maximum de 8" et 9". 30" maximum au gros bout.
Contacter l'acheteur avant de couper et avant livraison. FSC-SGS-COC-003821

Dernière mise à jour reçue le 2 décembre 2013

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC INC. (BOIS D'AMÉRIQUE) / LAC MÉGANTIC ($ CHEMIN)

** Mesure internationale**

Acheteur : Jean Rosa Téléphone : 819 652-1144

DÉROULAGE	AA	AD	D1	D2	D3
ESSENCE	16" et + (4fc)	16" et + (3fc) 14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12" et + (4fc)	14" et + (2fc) 12" et + (3fc) 11" (4fc)	14" et + (1fc) 11" et + (3fc) 10" (4fc)
Bouleau jaune, Bouleau blanc 8'6" et 9'4"	1700 $/ mpmp	1375 $/mpmp	975 $/mpmp	750 $/mpmp	575 $/mpmp

Le mesurage sera fait au chemin du producteur. Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références").

Dernière mise à jour reçue le 23 février 2012

SCIERIE CARRIÈRE LTÉE / LACHUTE ($ USINE)

Acheteur : Jean-Paul Michaud — Téléphone : 514 229-5614

	Déroulage 9'4"				Sciage 8'4" à 16'6"					
Essence	16" et + (4 fc)	14" et + (4fc)	12'' et + (4fc)	11" (4fc) souche	Prime 16" et + (3 fc) 14" et + (4fc)	S1 14" et 15" (3fc) 12" et 13" (4fc)	S2 12" et 13" (3fc) 11" (4fc)	S3 12'' et + (2fc) 11" (3fc) 10" (4fc)	S4 10" et 11" (2fc) 9" et 10" (3fc)	Palette 10" et + (1fc) 9" (2fc) 8" (3fc)
Bouleau jaune	900 $/ mpmp	800 $/ mpmp	700 $/ mpmp	600 $/ mpmp	725 $/ mpmp	625 $/ mpmp	525 $/ mpmp	400 $/ mpmp	325 $/ mpmp	250 $/ mpmp
Bouleau blanc					550 $/ mpmp	425 $/ mpmp	325 $/ mpmp	275 $/ mpmp	200 $/ mpmp	175 $/ mpmp
Cerisier					600 $/ mpmp	500 $/ mpmp	400 $/ mpmp	300 $/ mpmp	250 $/ mpmp	125 $/ mpmp
Chêne rouge					700 $/ mpmp	550 $/ mpmp	500 $/ mpmp	425 $/ mpmp	375 $/ mpmp	275 $/ mpmp
Érable à sucre (1/3 cœur)					950 $/ mpmp	750 $/ mpmp	600 $/ mpmp	450 $/ mpmp	325 $/ mpmp	200 $/ mpmp
Érable à sucre (1/2 cœur)					775 $/ mpmp	600 $/ mpmp	450 $/ mpmp	350 $/ mpmp	250 $/ mpmp	125 $/ mpmp
Érable à sucre					450 $/ mpmp	375 $/ mpmp	325 $/ mpmp	225 $/ mpmp	150 $/ mpmp	100 $/ mpmp
Érable rouge					475 $/ mpmp	400 $/ mpmp	325 $/ mpmp	275 $/ mpmp	225 $/ mpmp	175 $/ mpmp
Frêne blanc					500 $/ mpmp	400 $/ mpmp	300 $/ mpmp	250 $/ mpmp	225 $/ mpmp	200 $/ mpmp
Frêne noir					350 $/ mpmp	275 $/ mpmp	250 $/ mpmp	200 $/ mpmp	150 $/ mpmp	150 $/ mpmp
Tilleul					325 $/ mpmp	275 $/ mpmp	250 $/ mpmp	225 $/ mpmp	200 $/ mpmp	125 $/ mpmp
Autres feuillus					300 $/ mpmp	275 $/ mpmp	250 $/ mpmp	225 $/ mpmp	200 $/ mpmp	125 $/ mpmp

Communiquer avec l'acheteur avant la livraison.

Dernière mise à jour reçu le 3 juin 2013

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE / SHAWINIGAN ($ CHEMIN)

Acheteur : Marc Berthiaume — Téléphone : 819 852-6224

Mesure internationale ou Roy

ESSENCE (prix chemin)	**Prime 9'4" et 11'4"**	**V1 9'4" et 11'4"**	**V2 9'4" et 11'4"**	**V3 9'4"**
	14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12", 13" (4fc)	12", 13" (3fc) 11"(4fc)	11"(3fc) 10" (4fc)
Bouleau jaune et blanc	1100 $/mpmp	925 $/mpmp	725 $/mpmp	600 $/mpmp
Érable à sucre (1/3 de coeur)	1100 $/mpmp	925 $/mpmp	725 $/mpmp	600 $/mpmp

Mesure internationnal ou Roy (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références".

Dernière mise à jour reçue le 4 Mars 2014

PLANCHERS MERCIER (DRUMMONDVILLE) INC. / ($ USINE)						
** Mesure internationale**						
Acheteur : Jean-François Caron Téléphone : 819 472-0441						
Essence	8'4" à 16'6"					
	Prime	**Sélect**	#1	#2	#3	#5
	16" et + (3fc)	14" et + 15" (3fc)	12" et 13" (3fc)	10" et + (2fc)	10" et + 8" et 9" (1fc)	11" et + (0fc)
Bouleau jaune	750 $/mpmp	700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	400 $/mpmp	425 $/mpmp
Bouleau blanc	725 $/mpmp	675 $/mpmp	575 $/mpmp	475 $/mpmp	375 $/mpmp	425 $/mpmp
Chêne rouge	700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	350 $/mpmp	400 $/mpmp
Érable à sucre*	700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	400 $/mpmp	425 $/mpmp
Érable rouge*	350 $/mpmp	350 $/mpmp	350 $/mpmp	325 $/mpmp	300 $/mpmp	300 $/mpmp
Frêne	550 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	425 $/mpmp	300 $/mpmp	375 $/mpmp
Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références". * Érable à sucre et érable rouge (plaine) ne doit pas dépasser le 1/2 cœur. Diamètre de 8" à 18", (si + que 18" = #5) / Communiquer avec l'acheteur avant la livraison.						
Dernière mise à jour reçue le 6 septembre 2012						

GROUPE CRÊTE DIV. RIOPEL INC. /CHERTSEY ($ USINE)			
Acheteur : Marc Berthiaume Téléphone : 819 852-6224			
Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Tremble	12'6"	7" et + (4fc)	300 $/mpmp
-Communiquer avec l'acheteur avant de couper -Bois sain et sans aucune roulure -Peut également offrir un prix bord de chemin -La période de coupe et des réceptions du pin rouge, s'étend de la mi-octobre jusqu'à la fin février -Les essences doivent être séparées àla livraison pour être payées à ces conditions -Surlongueur de 6" min. à 8" max.			
Dernière mise à jour reçue le 02 décembre 2013			

PSE INC. / ST-UBALDE ($ USINE)		
Acheteur : Pierrot Savard Téléphone : 418 277-2983		
ESSENCE	**8'4" à 16'6"**	
	S1	**S2**
	10" et +	7'' 8'' 9''
Bouleau jaune	450 $/mpmp	225 $/mpmp
Érable à sucre	400 $/mpmp	200 $/mpmp
Érable rouge, Frêne et Tilleul	300 $/mpmp	200 $/mpmp
Hêtre	230 $/mpmp	150 $/mpmp
Dernière mise à jour reçue le 1er février 2010		

BOISERIE SAVCO INC. / ST-ADELPHE ($ CHEMIN)				
Acheteur : Yves Richard Téléphone : 418 365-6188 #227				
ESSENCE	LONGUEUR	CLASSE	DIAMÈTRE	PRIX (CHEMIN)
Bouleau jaune Bouleau blanc	8 '6"	palette	5" à 14"	48 $/T.M.V.
Érable, frêne, plaine et hêtre				46 $/T.M.V.
Nous sommes disponibles à vous aider pour le façonnage.				
Dernière mise à jour reçue le 6 mai 2013				

Résineux

UNITÉ DE MESURE:	
mpmp	mille pieds mesure de planche
T.M.V.	tonne métrique verte (humide) 2200 lbs
T.I.V.	tonne impériale verte (humide) 2000 lbs
m3 sol.	mètre cube solide
m3 app.	mètre cube apparent
corde	4' de haut x 8' de large x la longueur de billes demandée

SCIERIE RIVEST INC. / ST-JEAN DE MATHA

Acheteur : Dany Rivest — Téléphone : 450 886-3754

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	12'6", 14'6", 16'6"	7" et +	350 $/mpmp
		5" et 6"	300 $/mpmp
	8'4" et 10'4"	5" et +	250 $/mpmp

**Communiquez avec l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 25 novembre 2013

MATÉRIAUX BLANCHET / ST-PAMPHILE

Acheteur : Manon Blanchet — Téléphone : 418 356-3344

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	16'6"	5" et +	420 $/mpmp
	12'6" à 14'6"	5" et +	395 $/mpmp
	10'4"	4" et +	300 $/corde
Épinette	en longueur	4 1/2" au fin bout	67 $/T.I.V.
Sapin	en longueur		62 $/T.I.V.

Dernière mise à jour reçue le 1 septembre 2013

SCIERIE ARMAND DUHAMEL & FILS / ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE

Acheteur : Annie-May Guthrie — Téléphone : 888 283-8878

Mesure internationale

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-épinette	8'4" à 16'6"	5'' et +	200 $/mpmp
Mélèze	8'4" à 16'6"	8'' et +	300 $/mpmp
Pruche	16'6" et 14'6"	8'' et +	320 $/mpmp
	8'4", 10'5" et 12'6"	8'' et +	250 $/mpmp

L'usine désire acheter un maximum de 12' et 16'.
Communiquer avec l'acheteur avant de couper.
* Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaire et référence"

Dernière mise à jour reçue le 26 février 2014

COJOVI INC. / ST-CÉLESTIN

Acheteur : Roger Toupin — Téléphone : 819 229-1216

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Pruche	16'6"	8" et +	300 $/mpmp
	14'6"	8" et +	285 $/mpmp
	12'6"	6" et +	275 $/mpmp
	10'6"	6" et +	275 $/mpmp
	8'4"	6" et +	240 $/mpmp

Communiquer avec l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 13 février 2012

PSE INC. / ST-UBALDE

Acheteur : Pierrot Savard — Téléphone : 418 277-2983

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	12'6" et 16'6"	7" et +	320 $/mpmp
	10'4" et 14'6" 8'4"	7" et +	260 $/mpmp
		7" et +	235 $/mpmp
		- de 6"	220 $/mpmp
		4" et + **	190 $/ corde
Pruche	16'6"	10" et +	280 $/mpmp
	autres	9" et +	145 $/mpmp
Pin rouge	8'5" à 16'6"	7" et +	sur demande
Mélèze	8'5" à 16'6"	7" et +	sur demande
Cèdre	8'5" à 16'6"	6" et +	sur demande

** Doit être pilé seul, minimum 2 cordes, avec les billots.

Dernière mise à jour reçue le 1er février 2010

SCIERIE LAPOINTE ET ROY LTÉÉ. / COURCELLES

Acheteur : Léopold Lapointe — Téléphone : 418 483-5777

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	8'4"	6" à 10"	275 $/corde
		5" à 10"	270 $/corde
		5" à 8"	265 $/corde
		4" à 10"	260 $/corde
		4" à 8"	255 $/corde
		4" à 6"	235 $/corde

Diamètre maximum de 12" au gros bout.
Aucun épinette de Norvège et bois de champs.

Dernière mise à jour reçue le 9 janvier 2014

CLERMOND HAMEL LTÉE / ST-EPHREM (BEAUCE)

Acheteur : Marco Guay Téléphone : 418 222-2347 ou 603 305-4370

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-épinette	16'6" **	6" et +	400 $/mpmp
	12'6" et 14'6" **	6" et +	380 $/mpmp
	10'4"	4" et + (moy. 4,5")	310 $/corde
		4" et + (moy. 5,5")	335 $/corde
		4" et + (moy. 6,5")	345 $/corde
	9'4"	4" et + (moy. 4,5")	275 $/corde
		4" et + (moy. 5,5")	300 $/corde
		4" et + (moy. 6,5")	310 $/corde
	8'4"	4" et + (moy. 4,5")	245 $/corde
		4" et + (moy. 5,5")	265 $/corde
		4" et + (moy. 6,5")	275 $/corde
Épinette de Norvège	16'6"	6" et +	365 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	6" et +	340 $/mpmp
	10'4"	6" et +	290 $/corde
	8'4"	6" et +	240 $/corde
Pin rouge	12'6", 14'6" et 16'6"	6" et +	73 $/tmv
	10'4"	6" et +	315 $/corde
	8'4"	6" et +	255 $/corde

** Les billes de moins de 6" pouces de diamètre seront réduites de 25 $ du mpmp. Communiquer avec l'acheteur avant de couper. Avant la livraison, vous devez communiquer avec l'acheteur pour prendre rendez-vous. Bois sain et droit. L'épinette de Norvège doit être séparée des autres essences. Les billes d'épinette de Norvège et de pin rouge de moins de 6" seront réduites de 50 $ de la corde ou du mpmp et 25 $/mpmp.

Dernière mise à jour reçue le 03 Mars 2014

GÉRARD CRÊTE ET FILS INC. / ST-ROCH-DE-MÉKINAC

Acheteur : Marc-Antoine Belliveau Téléphone : 418 365-1202 #259

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Épinette	Billot 16'6" + laissé porter (12'6" à 16'6")	3 1/2" et +	62 $/tmv
Sapin			58 $/tmv
Pin gris			58 $/tmv
Épinette	en longueur	3 1/2" et +	57 $/tmv
Sapin			53 $/tmv
Pin gris			53 $/tmv

** Laissé porté = 12'4" à 16'6".
Communiquer avec l'acheteur pour obtenir un # d'autorisation.
Les essences doivent être séparées et les billes doivent être orientées le gros bout du même côté.
Diamètre : billots : minimum 60 % de 7" et +, 50 % de 16 pieds; bois en longueur : minimum 70 % de 8" et +.
Billots = minimum de 60 % en 16'6"
Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences.

Dernière mise à jour reçue le 28 février 2013

MOBILIER RUSTIQUE INC. / ST-MARTIN-DE-BEAUCE

Acheteur : Sylvie Poulin Téléphone : 418 382-5987 #101

Essence	Longueur		Diamètre	Prix (usine)
Cèdre	10'6" et 12'6" #AA		6" et +	450 $/mpmp
	10'6" et 12'6" #A		6" et +	325 $/mpmp
	10'6" et 12'6" #AA		3" à 5"3/4	1,75 $ à 6,10 $/bille
	8'6"	#AA	5" 1/2 et +	310 $/ corde
			2" à 5"	170 $/ corde
	6'6"	#AA	5" et +	185 $/ corde
			2" à 5"	135 $/ corde

Bois droit et sain. Démêlage obligatoire. 10' et 12' = 3" et +, 8"= 2" à 5" et 5" et +, 6' = 2" à 5" et 5" et +
Les rouleaux de multifonctionnelles seront à vérifier.
Courbe maximale 1'' pour les billots de 6'' et moins (perches).
2'' pour les billots de 6'' et plus (billots).
9" et + (tolérance de 1" de pourriture au centre).
8" et - (aucune pourriture acceptée).
Rendez-vous avant la livraison www.mobilierrustique.com

Dernière mise à jour reçue le 24 Février 2014

CARRIER ET BÉGIN INC. / BEAUCE-SUD ($ USINE)

Acheteur : Alain Provencher Téléphone : 418 485-6884 ou 418 222-2295

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin - Épinette	16'6"	6" et +	410 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	6" et +	385 $/mpmp
	10'4"	5" et +	340 $/corde
	8'4"	5" et +	265 $/corde
Épinette de Norvège	12'6" et 16'6"	6" et +	67 $/T.I.V.
	10'4"	5" et +	300 $/corde
	8'4"	5" et +	245 $/corde
Pin rouge	12'6" et 16'6"	7" et +	66 $/T.I.V.
	10'4"	6" et +	315 $/corde
	8'4"	6" et +	255 $/corde

Livraison du lundi au jeudi seulement.
L'épinette de Norvège doit être séparée.

Dernière mise à jour reçue le 26 Février 2014

PAPIERS WHITE BIRCH DIV. SCIERIE LEDUC / ST-ÉMILIE

Acheteur : Jacques J. Tremblay Téléphone : 418 842-8405 poste : 227 ou 581 989-6166

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-épinette	8'4"	3 1/2 à 22	56 $/m3 sol.

Longueur minimum de 99 pouces et maximum de 106 pouces.

Dernière mise à jour reçue le 23 septembre 2013

ÉLOI MOISAN INC. / ST-GILBERT

Acheteur : François Moisan — Téléphone : 888 968-3232

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin, Épinette	12'6", 14'6", 16'6"	8" et +	360 $/mpmp
		6" et 7"	250 $/mpmp
Pin gris	12'6", 14'6", 16'6"	8" et +	360 $/mpmp
		6" et 7"	280 $/mpmp
Pin rouge	8'4" à 16'6"	7" à 9"	200 $/mpmp
	10'5" à 16'6"	10" et +	300 $/mpmp
Mélèze	16'6"	8" et +	375 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	8" et +	340 $/mpmp
	10'5" à 16'6"	6" et +	250 $/mpmp
	8' et +	7" et +	200 $/mpmp
Pruche	16'6"	10" et +	330 $/mpmp
	10'5" à 14'6"	10" et +	290 $/mpmp
	10'5" à 16'6"	8" et 9"	215 $/mpmp
Cèdre	10'5" à 16'6"	10" et +	300 $/mpmp
	8'4" à 16'6"	8" et 9"	200 $/mpmp

** Noeud sain 3" max. ou noeud noir de 2" max.
**Communiquer avec l'acheteur avant de couper.
Longueur paire seulement.
Les billots doivent être livrés à St-Gilbert. L'usine St-Léonard est fermée.

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. / ST-PROSPER DE BEAUCE

Acheteur : Marco Bélanger — Téléphone : 418 594-6201

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Cèdre	12'6" et 16'6"	8" et +	320 $/mpmp
	8'6"	8" et +	250 $/ corde
	longueur	12" à la souche 7" fin bout	68 $/ T.I.V.

Maximum de 1/3 du volume en carie.

Dernière mise à jour reçue le 10 février 2012

GROUPE CRÊTE DIV. RIOPEL INC. / CHERTSEY

Acheteur : Marc Berthiaume — Téléphone : 819 852-6224

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Épinette qualité supérieure	12'6"	12" et +	460 $/mpmp
Sapin-Épinette et Pin gris	16'6"	7" et +	360 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	7" et +	350 $/mpmp
	12'6", 14'6", 16'6"	4" à 6''	300 $/mpmp
	8'6" et 10'6"	4" et +	225 $/mpmp
Mélèze et pruche	16'6"	7" et +	325 $/mpmp
	12'6"	7" et +	300 $/mpmp
	8'6" et 10'6"	7" et +	250 $/mpmp
	8'6" à 16'6"	5" et 6"	225 $/mpmp
Pin rouge	16'6"	6" et +	325 $/mpmp
	12'6"	6" et +	300 $/mpmp
	8'6" et 10'6"	6" et +	225 $/mpmp
	8'6" et 16'6"	4" à 5"	150 $/mpmp

Le mélèze doit être par arime ou voyage complet.
Bois sain et aucune roulure.
Peut offrir un prix bord de chemin.
La période de coupe et des réceptions du pin rouge, s'étend de la mi-ocotbre jusqu'à la fin février.
Les essences doivent être séparées à la livraison pour être payées à ces conditions. Surlongueur de 6"min. à 8" max.
Communiquez avec l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 2 décembre 2013

DAAQUAM / ST-JUST DE BRETENIÈRES

Acheteur : Léandre Rouleau Téléphone : 418 244-3608 #236 ou 418 625-0594

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	16"6'	5" et +	425 $/mpmp
	12"6' et 14"6'	5" et +	400 $/mpmp
	10"6'	4" et +	310 $/corde
	9"6'	4" et +	270 $/corde
	8"4'	4" et +	240 $/corde
	en longueur (75% épinette)	4" fin bout	67 $/TIV
Épinette de Norvège	12"6'	7" et +	370 $/corde
	10"6'	7" et +	310 $/corde
	10"6'	5" et +	280 $/corde

Communiquez avec l'acheteur avant de produire.
Table de Roy

Dernière mise à jour reçue le 3 mars 2014

POTEAUX SÉLECT INC. / ST-MARC DES CARRIÈRES

Acheteur : Jean Légaré Téléphone : 418 805-3325

Essence	Longueur et minimum fin bout	Circonférence à 6' de la souche	Prix (chemin)
Pin gris et rouge	50' - 9"	49" et +	135 $/poteau
	45' - 9"	45" à 48"	110 $/poteau
	40' - 8"	42" à 44"	80 $/poteau
	40' - 8"	40" à 41"	60 $/poteau
	35' - 8"	36" à 39"	50 $/poteau
	30' - 7"	32" à 35"	25 $/poteau

Communiquez avec l'acheteur avant de couper.
Un chargement varie de 40 à 100 poteaux.

Dernière mise à jour reçue le 10 février 2012

BARDOBEC INC. / ST-JUST-DE-BERNIÈRES

Acheteur : Martin Paul Téléphone : 418 244-3612 ou 418 234-3891

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Cèdre	10'6" à 16'6"	9" et +	300 $/mpmp
	8'8"	9" et +	250 $/mpmp
	En longueur	Butt 12" et +, 6" et + au fin bout	68 $/T.I.V.

Possibilité de bois en longueur sur demande.

Dernière mise à jour reçue le 2 décembre 2013

PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE / STE-AURÉLIE

Acheteur : Denis Bélanger Téléphone : 418 564-1192

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	16'6"	7" et +	360 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	7" et +	340 $/mpmp

Possibilité de bois en longueur sur demande.

Dernière mise à jour reçue le 9 février 2010

SCIERIE DION ET FILS INC. / ST-RAYMOND

Acheteur : Éric Deslauriers Téléphone : 418-337-2265

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette et Pin gris	12'6" et 16'6"	12" et +	400 $/mpmp
		10" et 11"	375 $/mpmp
		7" et 9"	340 $/mpmp
		5" et 6"	300 $/mpmp
Sapin-Épinette	en longueur	souche 8" et + / 4" au fin bout	60 $/tmv

Bois sain, sans coloration, ni carie.

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

MAIBEC INC. / ST-PAMPHILE			
Acheteur : Raymond Laverdière		Téléphone : 418-356-4260	
Essence	**Longueur**	**Diamètre**	**Prix (usine)**
Sapin-Épinette	16'6"	6'' et +	420 $/mpmp
	12'6"	6'' et +	400 $/mpmp
Épinette	en longueur	4'' au fin bout	67 $/ T.I.V.
Sapin	en longueur	4'' au fin bout	62 $/ T.I.V.
Cèdres	10'6" à 16'6"	9'' et +	300 $/mpmp
	8'8"	9'' et +	250 $/corde
	en longueur	butt 12'' et + 6" au fin bout	68 $/ T.I.V.
Pour le bois en longueur, doit avoir 75 % d'épinette sinon c'est le prix du sapin qui sera payé.			
Dernière mise à jour reçue le 3 m ars 2014			

PRODUITS FORESTIERS MAURICIE INC. / LA TUQUE (RIV. AU RATS)			
Acheteur : Mario Hébert		Téléphone : 819-523-5626 #40110	
Essence	**Longueur**	**Diamètre**	**Prix (usine)**
Sapin-Épinette et Pin Gris	12'6"	5'5" à 18"	62 $/T.M.V.
	en longueur	6.5'' min souche 3 1/2" au fin bout	58,50 $/T.M.V.
Sapin, épinette et pin gris doivent être séparés par arrime. Les billots doivent être chaînés (gros bout ensemble). Communiquer obligatoirement avec l'acheteur avant de livrer.			
Dernière mise à jour reçue le 8 janvier 2014			

ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE / RIVIÈRE-À-PIERRE			
Acheteur : Daniel Tremblay		Téléphone : 418 323-2171 ou 418 609-2379	
Essence	**Longueur**	**Diamètre**	**Prix (usine)**
Sapin-Épinette et Pin Gris	12'6" et 16'6"	12" et +	390 $/mpmp
		10" et 11"	375 $/mpmp
		7" à 9"	340 $/mpmp
Contacter l'acheteur avant de couper. *Pin blanc = La récolte devra être fait de novembre à la fin mars.			
Dernière mise à jour reçue le 27 février 2014			

NOUVELLE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE !!!

No d'agrément : 51150
Organisme formateur agréé en :
Environnement et aménagement du territoire;
Foresterie et papier

COURS DE FORMATION

Prenez note qu'à l'avenir, les formations sont également offertes aux propriétaires forestiers de la région de Centre-du-Québec et de Lanaudière. Le nombre de participants par région, déterminera l'emplacement de la formation, sauf si avis contraire. Pour toutes questions ou pour l'inscription, communiquez avec Karine Dessureault au 819-370-8368, poste 221.

Les frais d'inscription sont de 20 $ par cours et sont payables sur place (argent comptant). Nous vous ferons parvenir un reçu en fin d'année seulement.

VOLET FORESTIER

INITIATION À L'UTILISATION D'UN GPS

Ce cours permettra aux participants de se familiariser avec l'utilisation de la boussole, les cartes terrains et le GPS.
12 participants maximum.

Date : Le 17 mai 2014

ABATTAGE CONTRÔLÉ - NIVEAU 1

Ce cours permettra aux participants d'appliquer de façon
sécuritaire les techniques pour abattre un arbre.

Lieu : Centre-du-Québec
Date : Les 24 et 25 mai 2014
Lieu : Mauricie
Date : Les 4 et 5 octobre 2014
Lieu : À déterminer
Date : Les 13 et 14 septembre 2014
Lieu : À déterminer
Date : Les 22 et 23 novembre 2014

FISCALITÉ FORESTIÈRE

Contenu : Ce cours vise à fournir les renseignements en
matière de fiscalité forestière, en regard de la Loi de l'impôt
sur le revenu. *25 participants maximum.*

Lieu : À déterminer
Date : juin 2014 (en semaine)

ABATTAGE CONTRÔLÉ - NIVEAU 2 «ARBRES DIFFICILES»

Ce cours rappelle les notions d'abattage manuel - niveau 1
et les techniques d'abattage des arbres présentant des
problèmes. La pratique en forêt représente 90% de la formation.
8 participants maximum.

Lieu : À déterminer
Date : Le 18 octobre 2014

AFFÛTAGE ET ENTRETIEN D'UNE SCIE À CHAÎNE

Contenu : Cette activité a pour objectif d'informer les producteurs sur les principes de base pour l'entretien d'une scie à chaîne. Un second volet permet d'obtenir les instructions relatives pour l'affûtage et limage d'une scie à chaîne. *12 participants maximum.*

Lieu : Mauricie
Date : Les 19 et 20 avril 2014
Lieu : Centre-du-Québec
Date : Les 6 et 7 septembre 2014

CARTE DE CERTIFICATION DE LA CSST POUR L'ABATTAGE MANUEL

Prenez note que le Syndicat offre deux types de formations d'abattage manuel : une qui s'adresse aux producteurs qui ne sont pas couverts par la CSST (voir les dates ci-contre) et une qui s'applique aux travailleurs forestiers couverts par la CSST.

Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail, ces derniers doivent passer un examen et obtenir une carte de certification. Afin d'accommoder le plus de producteurs forestiers possibles, une formation sera offerte au cours de l'année pour l'obtention de cette accréditation.

Toutefois, le lieu, la date et le coût sont à confirmer. Communiquer avec nous au 819-370-8368, poste 221 pour vous inscrire.

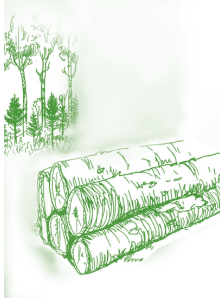

VOLET ACÉRICOLE

AMÉNAGEMENT DES ÉRABLIÈRES

Ce cours traite des travaux sylvicoles pour améliorer votre érablière. Le mécanisme de la coulée en relation avec les facteurs influençant la croissance et la montée de la sève y seront également discuté. *15 participants maximum.*

Date : Le 10 mai 2014

VOLET PFNL

INITIATION AUX PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Cours magistral d'une journée portant sur l'identification, la cueillette et l'implantation de produits forestiers non ligneux de la flore laurentienne (légumes et fruits sauvages, racines, tubercules, fleurs comestibles, noix nordiques) en mode permaculture.
15 participants maximum.

Lieu : À déterminer
Date : Le 13 septembre 2014

INITIATION À L'IDENTIFICATION DES CHAMPIGNONS FORESTIERS COMESTIBLES (DÉBUTANTS)

Initiation à l'identification et la récolte des champignons
forestiers comestibles. *15 participants maximum par cours.*

Lieu : À déterminer
Date : 1er groupe : Le 16 août 2014
2e groupe : Le 23 août 2014

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES offertes par le Collectif en formation agricole de la Mauricie.

Communiquer avec Madame Nicole Tanguay au 819-378-4033, poste 242 pour l'inscription

CULTURE DES CHAMPIGNONS AGROFORESTIERS - **29 mars 2014**

champignons des bois et des champs et techniques d'ensemencement.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le web : www.formationagricole.com/centre-du-quebec

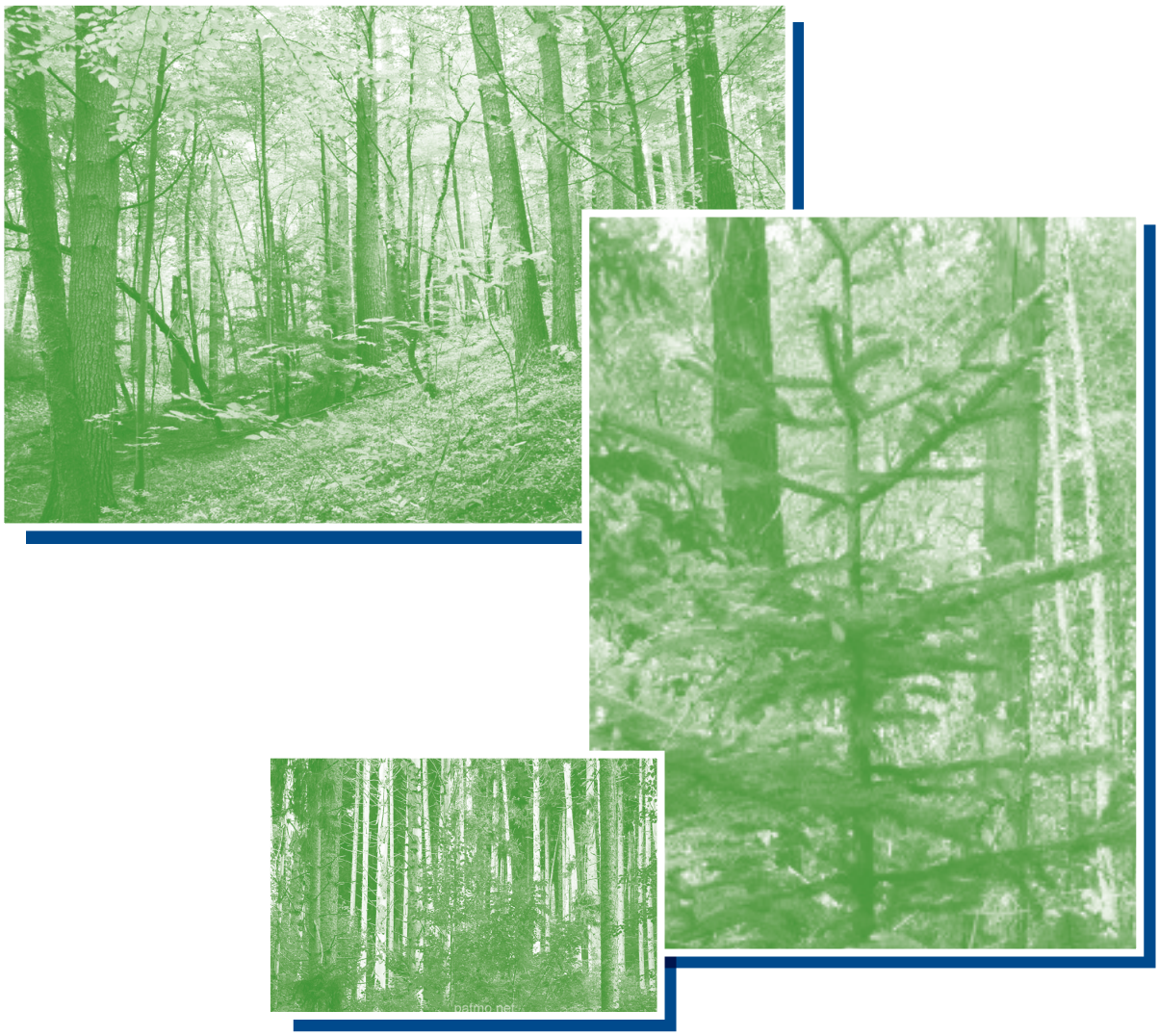

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le web : www.formationagricole.com/centre-du-quebec

LES PARTENAIRES DU FONDS D'INFORMATION, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE MAURICIENNE

Le bulletin *Forêts Nouvelles* est publié par le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie avec la contribution du Fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne.

Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
2410 rue de l'Industrie, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5 Tél. 819 370-8368 Téléc. 819 370-1273 Courriel : spb@spbois.qc.ca
Responsable de la rédaction : Patrick Lupien Montage : Pigale Impression
Tirage : 5590 exemplaires Distribution : Aux producteurs de bois de la Mauricie ENVOI POSTE PUBLICATION : 40051652